

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 mars 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire Myriam Cournoyer, conseillère Guy Lambert, conseiller Luc Latraverse, conseiller Geneviève Paradis, conseillère Pierre Pontbriand, conseiller Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix (10) personnes assistent à la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-18

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant:

- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) séance ordinaire du 6 février 2017
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Invitation au 6^e gala des Agristars
 - b) Dossier Dérogation RPEP, comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP
 - c) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, déneigement du chemin du Chenal-du-Moine
 - d) Système vocal de messages sur attente
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
- 8- Dépôt des formulaires DGE-1038, liste des donateurs et rapport de dépenses électorales
- 9- Arrérages de taxes
 - a) Dépôt de la liste
 - b) Résolution habilitant la MRC de Pierre-De Saurel
 - c) Résolution autorisant le directeur général à enchérir pour et au nom de la municipalité
- 10- Aliénation et le morcellement d'une partie du lot n° 4 799 020 du cadastre du Québec
- 11- Union des municipalités du Québec, assises annuelles et journée des Approvisionneurs Municipaux JAM 2018
- 12- Éclairage public
- 13- Projet PIQM-MADA n° 557834 aménagement d'un parc intergénérationnel
 - a) Mandat consultant en éclairage
- 14- Projet desserte égout et aqueduc île d'Embarras
 - Étude de caractérisation écologique
- 15- Dispositions de biens excédentaires



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 16- Rapport des indicateurs de performance de l'an 9 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 17- Défi Santé 2018
- 18- Demande d'un don ou d'une commanditea) Galas Coup de cœur 2017-2018, ESFL
- 19- Autres affaires
- 20- Informations diverses
- 21- Questions du public
- 22- Levée de la séance

ADOPTÉE

02-03-18

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

-séance ordinaire du 6 février 2017

Il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

03-03-18

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

-Invitation au 6e gala des Agristars

Considérant la correspondance de la Fédération de l'UPA de la Montérégie invitant la municipalité à participer au Gala des Agristars 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

ADOPTÉE

04-03-18

-Dossier Dérogation RPEP, comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP

Considérant l'invitation du Comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP à la prochaine conférence *L'eau avant les hydrocarbures!* afin de faire le point et de décider de la suite des choses avec toutes les municipalités qui ont participé à la démarche commune pour une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP): considérant le manque de disponibilité des élus à cette date:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

ADOPTÉE

05-03-18

-Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, déneigement du chemin du Chenal-du-Moine

Considérant la proposition du *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* de conclure une entente d'une durée de 24 semaines lors de la saison hivernale 2018-2019 portant sur les travaux de déneigement et de déglaçage sur le chemin du Chenal-du-Moine, de la limite avec la municipalité de Sorel-Tracy jusqu' à l'intersection avec la rue du Quai sur une longueur de 1.908 km; considérant que le Ministère s'engagerait à verser à la municipalité une somme minimale de 11 100.15 \$ pour ces travaux; considérant qu'après



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

la première saison une analyse sera effectuée en vue d'un possible prolongement de l'entente pour une période de deux (2)ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'entend pas y donner suite.

ADOPTÉE

06-03-18

-Système vocal de messages sur attente

Considérant l'offre de service de *Compro Communications Inc.* pour la création de messages en attente à notre image.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite

ADOPTÉE

07-03-18

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

08-03-18

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 491-2014; considérant que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Geneviève Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents

-de ratifier les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit: un montant de 36 603,05 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois de février 2018 ainsi qu'un déboursé de 73 716,61 \$ pour la période comprise entre le 6 février et le 5 mars 2018 ;

-et d'autoriser l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période du 6 février au 5 mars 2018 pour un montant de 195 187,06 \$.

ADOPTÉE

COMITÉS MUNICIPAUX

Aucune rencontre des comités ce mois-ci.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DGE-1038, LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

09-03-18

Considérant la tenue d'une élection générale le 5 novembre 2017; considérant que les personnes ayant posé leur candidature lors de cette élection avaient l'obligation de produire et de transmettre au directeur



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

général et secrétaire-trésorier le Rapport portant sur la liste des personnes ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100\$ ou plus (formulaire DGE-1038) au plus tard le 2 février 2018 ; considérant que, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la section deux des formulaires DGE-1038 remis par les candidats :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'accepter le dépôt de la section deux des formulaires DGE-1038 des candidats concernant la divulgation des dons.

ADOPTÉE

ARRÉRAGES DE TAXES

10-03-18

-Dépôt de la liste

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Geneviève Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la liste des arrérages de taxes.

ADOPTÉE

11-03-18

-Résolution habilitant la MRC de Pierre-De Saurel

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes 2015 demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

ADOPTÉE

12-03-18

-Résolution autorisant le directeur général à enchérir pour et au nom de la municipalité

Considérant qu'il y a lieu de nommer un enchérisseur pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des immeubles qui se tiendra le 19 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise, à enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

ALIÉNATION ET LE MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DU LOT No 4 799 020 DU CADASTRE DU QUÉBEC

13-03-18

Au suivi de la résolution n° 16-10-17 de ce Conseil concernant l'aliénation et le morcellement d'une partie du lot n° 4 799 020 du cadastre du Québec; considérant que le demandeur a reçu une réponse de la CPTAQ de produire uniquement une déclaration en vertu de l'article 32.1 de la LPTAA; considérant qu'il y a lieu de subdiviser le lot n° 4 799 020 du cadastre du Québec afin d'extraire un lot d'environ 190,46 m² voisin du lot 4 799 014 et de déterminer le prix de vente de la parcelle de terrain à vendre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la subdivision du lot n° 4 799 020 du cadastre du Québec afin d'extraire un lot d'environ 190,46 m² voisin du lot 4 799 014 et de vendre le nouveau lot créé au prix de 100 \$ à monsieur Bernard Robitaille propriétaire du lot



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

voisin. Également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'acte notarié intervenu entre les parties devant le notaire choisi par monsieur Robitaille. Il est entendu que tous les frais engendrés par la subdivision ainsi que les frais de notariat seront à la charge de monsieur Robitaille.

ADOPTÉE

<u>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, ASSISES ANNUELLES ET JOURNÉE DES APPROVISIONNEURS MUNICIPAUX – JAM 2018</u>

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription des personnes intéressées aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec et à la journée des Approvisionneurs Municipaux – JAM 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription du directeur général à la journée JAM 2018 des Approvisionneurs Municipaux — du 16 au 18 mai de l'Union des municipalités du Québec et de défrayer tous les frais inhérents;

ADOPTÉE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Considérant la résolution n° 12-02-18 de ce Conseil relativement à la conversion de l'éclairage public au DEL; considérant qu'il y a lieu de requérir les services d'un consultant afin de procéder de façon uniforme au remplacement des luminaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services de monsieur Pierre Cardin de *consultation Cardin Charland* selon son offre de service n° 1805 au coût de 4 950 \$ plus taxes. Que les dépenses reliées à ce contrat soient puisées à même la réserve financière n° 519-2017.

ADOPTÉE

PROJET PIQM-MADA No 557834 AMÉNAGEMENT D'UN PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

-mandat consultant en éclairage

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a obtenu une lettre d'intention relativement à une aide financière du programme PIQM-MADA pour l'aménagement du parc intergénérationnel Constant-Plante; considérant que ladite subvention permettra de mettre en œuvre le projet d'éclairage de l'ensemble de la propriété municipale; considérant l'offre de service professionnel de *Consultation Cardin Charland* relativement au projet d'éclairage; considérant qu'il est avantageux pour la municipalité de requérir les services de monsieur Pierre Cardin de *Consultation Cardin Charland*.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à monsieur Pierre Cardin de *Consultation Cardin Charland* selon la soumission n° 1804 au coût de 6 958.03 \$ plus taxes. Également résolu d'acquitter la dépense à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

14-03-18

15-03-18

16-03-18



17-03-18

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

PROJET DESSERTE ÉGOUT ET AQUEDUC ÎLE D'EMBARRAS

-Étude de caractérisation écologique

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix pour des services professionnels relativement à la réalisation d'une étude de caractérisation écologique en prévision des travaux d'infrastructures de l'Île d'Embarras; considérant la réception de deux (2) soumissions conformes; considérant la recommandation de notre ingénieur conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Geneviève Paradis, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, la *firme Biome environnement*, pour la réalisation d'une étude de caractérisation écologique en prévision des travaux d'infrastructures prévus pour l'Île d'Embarras selon la proposition du 10 février 2018 au coût total de 5 300 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

DISPOSITIONS DE BIENS EXCÉDENTAIRES

Considérant que la municipalité souhaite disposer d'un équipement de déneigement excédentaire

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à procéder à la vente par encan de la chenillette de type Bombardier via le Centre de services partagés du Québec.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'AN 9 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009 ; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ; considérant que l'an 9 correspond à la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017; considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; considérant qu'une copie des tableaux sur les indicateurs de performance a été remise aux membres du Conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Geneviève Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités de l'an 9, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse et l'envoi au ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉE

18-03-18

19-03-18



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

DÉFI SANTÉ 2018

20-03-18

favorise l'implantation de saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel au programme Défi

Santé 5/30 et de mandater la conseillère Myriam Cournoyer et le

Considérant que l'inscription de la municipalité au Défi santé 2018

conseiller Roger Soulières pour en faire la promotion auprès des citoyens et accepte de payer les frais inhérents.

ADOPTÉE

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

21-03-18 -Galas Coup de cœur 2017-2018, ESFL

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'école secondaire Fernand-Lefebvre; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$ pour le gala Mérite étudiant 2017-2018.

ADOPTÉE

AUTRES AFFAIRES
INFORMATIONS DIVERSES
QUESTIONS DU PUBLIC

Jean-Marie Paul: définition du RPEP

M. Gamelin : nombre de sortie pour pompier vs coûts annuels

LEVÉE DE LA SÉANCE

22-03-18 Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19 h 51.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »